



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2025 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 17

RÉGION MAISONNEUVE
SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Feux d'artifice à La Ronde – Port de Montréal

Les navigateurs sont avisés que pour des raisons de sécurité, l'Administration portuaire de Montréal a délimité une zone entre l'extrémité nord de l'Île Sainte-Hélène et la section 55, à l'entrée de la Voie maritime où la navigation commerciale (navires de plus de 60 mètres) sera interdite tous les soirs des feux d'artifices Loto-Québec à La Ronde.

Pour les soirs de feux d'artifice à venir, soit le 26 juin, les 3, 6, 10, 17, 24, 27 et 31 juillet 2025, la période d'interdiction de naviguer sera de 21h30 à 23h00 pour les navires descendants et de 21h30 à 23h30 pour les navires montants dans cette zone.

Ceci pourrait résulter en délais aux navires descendants se rapprochant de cet endroit dans le canal de la Rive-Sud. Les navires de croisière et d'excursion ainsi que les embarcations de plaisance et d'urgence seront acceptés dans cette zone.

Le 24 juin 2025